



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 15 avril 1963

Les quatre-vingt-un Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42.

Afghanistan	Ethiopie	Pays-Bas
Afrique du Sud	Finlande	Pérou
Albanie	France	Philippines
Allemagne (République fédérale d')	Ghana	Pologne
Arabie Saoudite	Grèce	Portugal
Argentine	Guatemala	République Arabe Unie
Australie	Haïti	République Dominicaine
Autriche	Honduras	Roumanie
Belgique	Hongrie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Inde	Saint-Siège
Birmanie	Indonésie	Salvador
Bolivie	Irak	Sénégal
Brésil	Iran	Soudan
Bulgarie	Islande	Suède
Cambodge	Israël	Suisse
Canada	Italie	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Ceylan	Japon	Thaïlande
Chili	Liban	Tunisie
Chine	Libéria	Turquie
Colombie	Luxembourg	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Congo (Léopoldville)	Mali	Union des Républiques socialistes soviétiques
Corée (République de)	Maroc	Uruguay
Cuba	Mexique	Venezuela
Danemark	Monaco	Viet-nam
Equateur	Nicaragua	Yougoslavie
Espagne	Norvège	
Etats-Unis d'Amérique	Nouvelle-Zélande	
	Pakistan	
	Paraguay	